BÉATRICE DESAGNEAUX
HUISSIERS DE JUSTICE

☎ 01 45 22 21 04
🖷 01 45 22 42 55
@ contact@etudedesagneaux.fr
23, bis rue de Constantinople
75008 PARIS

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

ET LE SEIZE MARS A NEUF HEURES TRENTE

A LA REQUETE DU :

- **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE DU 128-130 RUE DE L'ABBE GROULT A 75015 PARIS**, représenté par son Syndic, le Cabinet DENFERT IMMO, Cabinet JOURDAN, situé au 52 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS.

Agissant en vertu de :

- Un Jugement du Tribunal d'Instance de Paris 15ème, RG 11-16-000221, en date du 04 janvier 2017, signifié le 08 mars 2017

- La Grosse d'un arrêt en date du 18 novembre 2020 de la Cour d'Appel de Paris, signifié le 17 décembre 2020 et définitif suivant certificat de non pourvoi du 6 octobre 2021

Et suite à un commandement de payer valant saisie immobilière, délivré par acte de mon ministère le 3 février 2022 ayant été resté sans effet.

En application des dispositions des articles R322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution, je suis requis à l'expiration du délai de huit jours prévus par les lois, à l'effet de procéder au procès-verbal de description des biens saisis appartenant à Madame , pour l'avoir acquis suivant acte de Monsieur MESUREUR, notaire à Paris, en date du 16 novembre 2005, dont la désignation est la suivante :

- Droits et biens immobiliers situés au 128-130 avenue de l'Abbé Groult 75015 PARIS, cadastrés Section AE n° 96, pour 5a59 ca, formant le lot de copropriété n° 20, consistant en un appartement et une cave n° 20.

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussignée, **Maître Béatrice DESAGNEAUX-PAUTRAT**, Huissier de Justice au sein de la SASU Béatrice DESAGNEAUX, Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de PARIS, y demeurant 23 bis rue de Constantinople PARIS 8ème.

Me suis transportée ce jour au 128-130 avenue de l'Abbé Groult 75015 PARIS,

Où là étant, assistée de :

Monsieur
Serrurier

Et en présence de :

Monsieur
Témoin

Monsieur
Témoin

Société ACTYS
Mr en charge des diagnostics

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Je frappe à la porte.

Une personne de sexe féminin m'ouvre la porte.

Je lui décline mes nom, prénom, qualité, ainsi que l'objet de ma mission.

Elle me présente une pièce d'identité au nom de Madame et me déclare être la propriétaire des lieux et l'occupante.

Cette dernière me livre accès aux lieux.

Je constate qu'il s'agit d'un deux pièces, composé d'une petite entrée, d'un séjour, avec coin cuisine, d'une salle de bain avec WC et d'une chambre à coucher.

Le tout est situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, donnant sur la rue.

- ***Entrée***

Au sol, je constate la présence d'un revêtement en galet, façon carrelage.

Les murs sont recouverts d'une peinture, en bon état d'usage, sans dégradation particulière.

- ***Pièce principale***

L'accès s'effectue directement depuis l'entrée.

Au sol, je constate la présence d'un parquet, en bon état d'usage.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture en bon état d'usage.

La pièce est éclairée par trois fenêtres.

Sur la gauche du séjour, il existe un coin cuisine, délimité par un ensemble bar ; l'ensemble est en état d'usage.

➢ ***Salle de bain***

Au sol, il existe un carrelage, en état d'usage.

Les murs sont entièrement carrelés de faïence, en bon état.

Au plafond, la peinture est en bon état.

La pièce est agrémentée d'un lavabo, d'une douche sabot et d'un WC.

➢ ***Chambre à coucher, située dans l'entrée à gauche***

Au sol, je constate la présence d'un parquet à lattes, en bon état d'usage.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture, qui est en bon état d'usage.

La pièce est éclairée par une fenêtre, donnant sur la rue, en bon état.

L'immeuble a été construit en 1934.

Il est surélevé de six étages et comporte 41 logements et un local d'activité.

Il est situé à proximité de la place Charles Vallin et du métro.

Le syndic de l'immeuble est le cabinet DENFERT IMMO, cabinet JOURDAN, situé au 52 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS.

L'accès à l'immeuble est sécurisé par un Vigik, avec un interphone.

L'immeuble est pourvu d'une gardienne et d'un ascenseur.

Bâti en 1934, le **128/130 rue de l'Abbé Groult** est un immeuble regroupant 41 appartements répartis sur 6 étages.

La station "Vaugirard" est la station de métro la plus proche du 128 rue de l'Abbé Groult (345 m).

J'intègre au présent procès-verbal de constat un ensemble de clichés photographiques pris par mes soins lors de mes opérations.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS

ET, DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI REDIGE ET CLOS LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

SOUS TOUTES RESERVES
Le présent acte comporte 8 pages.

Béatrice DESAGNEAUX-PAUTRAT

Huissier de Justice